



aivp
AGENDA 2030



10 ENGAGEMENTS
POUR DES VILLES PORTUAIRES DURABLES

WWW.AIVPAGENDA2030.COM

#AIVPAGENDA2030

CONTRIBUTION DE L'AIVP AU PROGRAMME MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 est un instrument essentiel pour faire avancer le monde vers la paix, la prospérité et une coexistence équilibrée avec la planète. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD), au cœur de cette initiative en faveur de la gouvernance, visent à inspirer et à pousser les gouvernements, les entreprises et les particuliers à se mobiliser et à s'organiser autour de cet enjeu majeur. Depuis la présentation de ces objectifs en 2015, des acteurs de toutes les régions du monde ont progressivement exprimé leur soutien à cette initiative. Même si nous avons connaissance des effets du changement climatique depuis des années, l'urgence de plus en plus prégnante et la gravité des conséquences à venir doivent nous pousser à agir avant qu'il ne soit trop tard et à promouvoir activement le développement durable.

Il est clair que les belles paroles ne suffisent pas. Nous devons coordonner nos actions dans le but de faire des avancées visibles à tous les niveaux de la société. C'est pour cette raison qu'en 2018, l'AIVP a décidé d'entamer une collaboration plus étroite et mieux définie avec le programme de gouvernance mondiale des Nations Unies. L'Agenda AIVP 2030 replace ces objectifs de gouvernance mondiale dans le contexte des villes portuaires afin d'aider les acteurs urbains et portuaires à élaborer des projets et des plans d'action qui contribuent à promouvoir le développement durable et les relations Ville Port.

À Riga, nous avons ratifié l'Agenda 2030 de l'AIVP, formalisant notre collaboration avec l'ONU et d'autres organisations internationales. Les villes portuaires n'ont jamais résisté aux changements et ont toujours su faire preuve d'adaptation. Alors, continuons d'avancer et construisons un avenir plus durable.

PHILIPPE MATTHIS | AIVP PRESIDENT

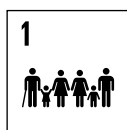
UN AGENDA POUR UN FUTUR

Depuis sa création en 1988, l'AIVP a accompagné une croissance économique mondiale spectaculaire et ininterrompue malgré quelques trous d'air vite rattrapés comme lors de la crise de 2008. Cette croissance s'est accompagnée d'un essor sans précédent du transport maritime qui s'est aussi avéré être un formidable outil de redistribution des richesses entre les pays occidentaux et les pays du Sud. Partout sur la planète, de nouvelles classes moyennes se sont largement développées et ont désormais accès aux standards de consommation occidentaux. Ces nouvelles classes moyennes produisent et consomment des biens, elles alimentent à leur tour les flux d'échanges de marchandises transportées par la voie maritime. Fait remarquable, cette nouvelle prospérité économique mondiale s'accompagne d'une ère de paix entre les nations sans précédent. Le commerce est un instrument de pacification connu.

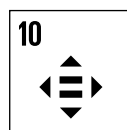
Revers de la médaille, cette croissance spectaculaire mondiale s'est accompagnée de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la crise de l'anthropocène avec ses scénarios terrifiants du changement climatique, de l'épuisement des ressources et de l'effondrement de la biodiversité. Nous sommes à la croisée des chemins pour l'humanité. Les villes portuaires ont été les grandes bénéficiaires de la croissance globale qu'elles ont su capter avec plus ou moins de bonheur selon les stratégies locales développées. Mais les villes portuaires sont aujourd'hui très exposées aux effets pervers de cette croissance. Les seules conséquences du changement climatique, menacent à très court terme leur existence même.

Les phénomènes sont désormais bien établis, l'heure est à l'action, à l'action immédiate. Partout les initiatives se multiplient et les innovations pour surmonter les défis globaux portent les nouveaux espoirs de l'humanité. Il n'y a pas de retour en arrière possible. Le rééquilibrage entre les pays du Sud et les pays occidentaux que la dynamique des échanges internationaux et du transport maritime a rendu possible était indispensable. Pour avancer, conserver le bon de cette globalisation économique et lutter contre ses effets néfastes, tous les acteurs politiques, économiques et sociaux se mobilisent. Il était naturellement indispensable qu'une organisation mondiale comme l'AIVP propose une vision stratégique incitative pour que les villes portuaires se mobilisent, s'organisent, échangent. C'est le but de cet agenda 2030. Pour qu'en 2030, nous puissions ensemble nous dire que nous sommes désormais sur la bonne voie. Il est grand temps !

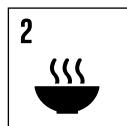
OLIVIER LEMAIRE | AIVP GENERAL MANAGER



PAS DE PAUVRETÉ



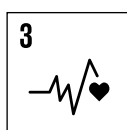
INÉGALITÉS RÉDUITES



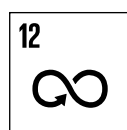
FAIM « ZÉRO »



VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



BONNE SANTÉ ET
BIEN-ÊTRE



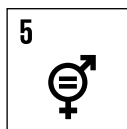
CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



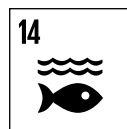
ÉDUCATION DE
QUALITÉ



MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



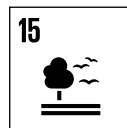
ÉGALITÉ ENTRE LES
SEXES



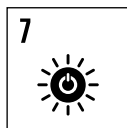
VIE AQUATIQUE



EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



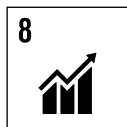
VIE TERRESTRE



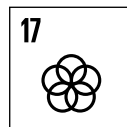
ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



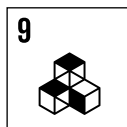
PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION DES
OBJECTIFS



INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les membres des Nations Unies en 2015, fournit un modèle commun de paix et de prospérité pour les peuples et la planète, assurant l'avenir dès à présent. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui constituent un appel urgent à l'action de tous les pays, développés et en développement, dans le cadre d'un partenariat mondial, sont au cœur de ce programme. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté et aux autres privations doit aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et de nos forêts.

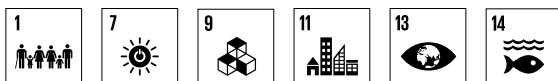
NATIONS UNIES | DÉFINITION DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENDA AIVP 2030 : LES LIENS ENTRE LES 10 OBJECTIFS DES VILLES PORTUAIRES ET LES 17 ODD

Les villes portuaires sont en première ligne pour relever les enjeux du développement durable. Ce sont les régions littorales qui subiront les conséquences les plus graves du changement climatique. Cependant, les villes portuaires apparaissent également comme les meilleurs endroits où expérimenter des solutions innovantes répondant à différentes problématiques, qu'il s'agisse de la transition énergétique, des industries innovantes, de la mobilité ou du développement culturel. L'Agenda AIVP 2030 comprend 10 objectifs qui reprennent les principaux défis à relever pour les villes portuaires et présentent 46 mesures pratiques. Chacun des 10 objectifs de l'AIVP concorde avec plusieurs ODD en cohérence avec l'approche globale que nous devons adopter en faveur du développement durable. Notre but est d'inciter les acteurs des villes et des ports à agir conformément à l'Agenda AIVP 2030 en vue d'optimiser les investissements et l'utilisation des ressources. Les liens entre nos objectifs et les ODD sont expliqués ci-dessous.

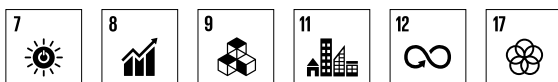
01 - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Préparer les villes portuaires aux conséquences du changement climatique.



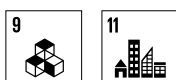
02 - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des solutions innovantes et durables pour l'énergie et l'industrie dans les territoires Ville Port



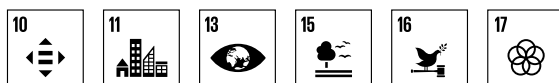
03 - MOBILITÉ DURABLE

Une nouvelle mobilité pour relier la ville et le port



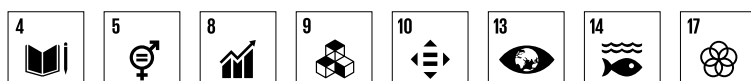
04 - GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Une gouvernance innovante pour des villes portuaires durables



05 - INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

Le capital humain au service du développement portuaire et social



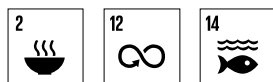
06 - CULTURE ET IDENTITÉ PORTUAIRES

L'identité portuaire locale comme atout essentiel pour construire une relation durable



07 - ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Les villes portuaires jouent un rôle essentiel dans le développement d'une logistique alimentaire durable



08 - INTERFACE VILLE PORT

L'interface Ville Port, ressource pour la mixité des programmes



09 - SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Créer de bonnes conditions de vie, une priorité pour les villes portuaires



10 - PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Préserver et protéger la biodiversité Ville Port





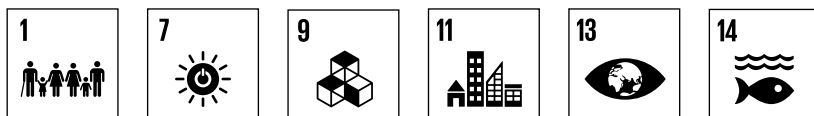
01

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES VILLES PORTUAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

- 1** Prévenant de manière conjointe Ville Port les phénomènes de submersion et d'inondation dans l'élaboration des documents de planification stratégique, et par une politique foncière adaptée.
- 2** Favorisant le rétablissement de l'environnement naturel des berges et du littoral afin de ralentir l'érosion et l'impact des tempêtes
- 3** Mettant en place un système d'alerte précoce afin de réduire les conséquences humaines et économiques des phénomènes climatiques exceptionnels.
- 4** Prenant en compte les autres changements climatiques tels que les conséquences des sécheresses et des températures élevées sur les systèmes portuaires, les supply chains et la main d'oeuvre.
- 5** Faisant en sorte que la résilience et la neutralité carbone deviennent une priorité dans la conception et l'exploitation des installations Ville Port grâce à l'utilisation des technologies les plus récentes en matière de réduction des émissions et de capture/stockage du CO2.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





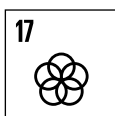
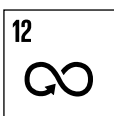
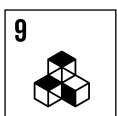
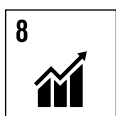
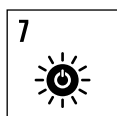
02

**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

METTRE NOS TERRITOIRES VILLE PORT AU COEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, EN RÉELLE SYMBIOSE AVEC LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES LOCALES

- 1** Favorisant la rencontre et la coopération entre les acteurs socio-économiques pour lier plus étroitement leurs activités, identifier des pistes de synergies possibles et contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles.
- 2** Donnant la priorité aux projets d'économie circulaire dans le cadre de nouveaux partenariats Ville Port Entreprises Société civile et en supportant le développement des activités portuaires visant à optimiser l'échange et/ou le recyclage de matières et d'énergie.
- 3** Engageant pleinement le territoire Ville Port dans une trajectoire affirmée vers une société bas-carbone sobre en ressources, à travers la mutation du système productif industriel, la production et la gestion des énergies décarbonées et renouvelables.
- 4** Incitant la communauté portuaire, notamment lors des renouvellements de concession, à devenir partenaires dans la production d'énergies propres.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





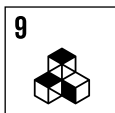
03

**MOBILITÉ
DURABLE**

AMÉLIORER LA MOBILITÉ DANS LA VILLE PORTUAIRE ET LUTTER CONTRE LA CONGESTION URBAINE

- 1** Encourageant le développement d'une mobilité des personnes douce, multimodale et collaborative, notamment pour les trajets domicile-travail.
- 2** Développant des solutions douces pour une logistique urbaine de proximité, en favorisant la voie d'eau.
- 3** Favorisant au sein du territoire Ville Port le transport des marchandises par la voie d'eau, le rail, ou tout autre mode de transport utilisant une énergie non fossile.
- 4** Réduisant sur le territoire Ville Port par tous moyens les conséquences négatives des pics d'activité portuaire.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





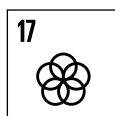
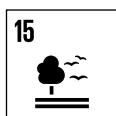
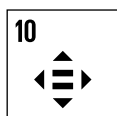
04

GOUVERNANCE RENOUVELÉE

FAVORISER LE DIALOGUE VILLE PORT AU SEIN D'UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE VISANT À ASSOCIER LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE AU BIEN- ÊTRE ET ASPIRATIONS DES HABITANTS

- 1** Garantissant une meilleure représentativité de tous les acteurs, en incluant la société civile, dans les instances décisionnelles Ville Port
- 2** Conduisant une concertation continue et pérenne à l'échelle du territoire Ville Port.
- 3** Garantissant une gestion transparente des territoires Ville Port et en mettant en place des systèmes ouverts de données.
- 4** Développant des démarches collaboratives, en se saisissant de la connaissance scientifique et technologique et du savoir de la société civile en appui aux prises de décisions.
- 5** Veillant à une politique foncière équilibrée entre usages urbains et port actif en particulier sur le waterfront

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES



A photograph of construction workers on a site, overlaid with a semi-transparent orange filter. Three workers wearing hard hats and safety vests are visible. One worker in the foreground on the left is holding a rope, while another on the right is reaching out towards it. A third worker is in the background. The scene is filled with construction equipment and materials.

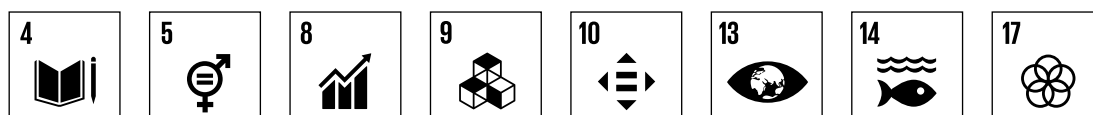
05

**INVESTIR DANS
LE CAPITAL
HUMAIN**

INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN ET PERMETTRE AUX HABITANTS, AUX JEUNES TALENTS, AUX PROFESSIONNELS ET AUX ENTREPRENEURS, DE TROUVER DANS LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES PORTUAIRES LES EMPLOIS NÉCESSAIRES À LEUR ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL AUTANT QU'À LA COMPÉTITIVITÉ DE LA PLACE PORTUAIRE

- 1** Mobilisant les acteurs publics et privés des filières portuaires pour favoriser la formation professionnelle et le développement personnel du citoyen tout au long de la vie.
- 2** Amplifiant la mixité des profils et en favorisant les transferts de compétences, afin de permettre plus de flexibilité et de sortir d'une logique sectorielle, sans aucune discrimination
- 3** Mettant en place les formations visant au déploiement des technologies smart et vertes dans les domaines urbains et portuaires.
- 4** Favorisant les interactions et les projets entre écoles, instituts de formations et monde professionnel.
- 5** Créant des espaces d'expérimentation collaboratifs : les halles technologiques, les espaces de co-working, les Learning Centers, les Port Centers etc., qui favorisent les interactions et l'émergence de nouveaux projets.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





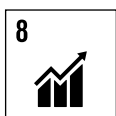
06

**CULTURE ET
IDENTITÉ
PORTUAIRES**

VALORISER LA CULTURE ET L'IDENTITÉ PROPRES AUX VILLES PORTUAIRES ET RENDRE AUX HABITANTS LA FIERTÉ D'APPARTENIR À UNE COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT VILLE PORT

- 1** Aménageant sur les interfaces Ville Port tous types de promenades et autres parcours ouverts à tous favorisant la compréhension des activités portuaires et logistiques.
- 2** Intégrant aux équipements portuaires des espaces et des fonctions ouvertes aux habitants et aux visiteurs leur donnant à voir le port et ses activités.
- 3** Favorisant l'installation de Port Centers.
- 4** Informant au quotidien et par tous moyens les habitants, en particulier les jeunes et les scolaires, sur la vie du port et de la ville.
- 5** Programmant sur le port des manifestations culturelles temporaires ou pérennes.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





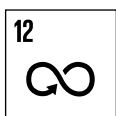
07

**ALIMENTATION
DE QUALITÉ
POUR TOUS**

FAIRE DES VILLES PORTUAIRES DES ACTEURS MAJEURS DANS LE DÉFI D'UNE ALIMENTATION SUFFISANTE ET DE QUALITÉ POUR TOUS

- 1** Développant les systèmes intelligents de suivi et de contrôle des ressources alimentaires tout au long de la chaîne logistique.
- 2** Luttant contre le gaspillage alimentaire par l'amélioration des moyens de stockage tant à l'export qu'à l'import des marchandises périssables.
- 3** Favorisant le commerce équitable, et celui des productions biologiques et des productions locales par une politique commerciale adaptée.
- 4** Renforcer les zones portuaires dédiées à la pêche commerciale et encourager les projets de recherche novateurs sur l'alimentation sur le territoire de la ville portuaire.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





08

INTERFACE VILLE PORT

OFFRIR AUX HABITANTS VIVANT À PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS PORTUAIRES DES CONDITIONS DE LOGEMENT ET D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES SUR LES INTERFACES VILLE PORT

- 1** Intégrant dans la conception des espaces urbains et des bâtiments les mesures propres à réduire les nuisances portuaires.
- 2** Requalifiant les éléments patrimoniaux portuaires et urbano-portuaires permettant de valoriser la mémoire des lieux.
- 3** Développant des espaces publics et des équipements récréatifs ou culturels sur les interfaces Ville Port afin d'en faire un nouveau pôle d'attractivité.
- 4** En favorisant l'intégration architecturale et paysagère des équipements portuaires.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES



A person wearing a cap and a jacket is fishing from the back of a boat on a calm lake. The background shows a forested shoreline under a clear sky. The entire image is overlaid with a semi-transparent teal filter.

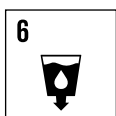
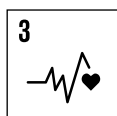
09

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES POPULATIONS DANS LES VILLES PORTUAIRES ET PRÉSERVER LEUR SANTÉ

- 1** Permettant une mesure indépendante et transparente de la qualité de l'air, de la qualité de l'eau des bassins, des niveaux sonores, de la pollution lumineuse, sur le territoire Ville Port.
- 2** Optimisant la consommation et la gestion d'eau douce et d'eau de mer dans les ports.
- 3** Favorisant et accompagnant le développement d'équipements portuaires moins polluants.
- 4** Instaurant une politique commerciale récompensant les navires les moins polluants et ceux naviguant à basse vitesse à l'approche des villes portuaires.
- 5** Régulant l'activité de croisière en fonction des capacités d'accueil de la ville portuaire sans compromettre l'équilibre et l'attractivité du territoire.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES





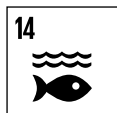
10

**PROTEGER LA
BIODIVERSITE**

RESTAURER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE OU AQUATIQUE DANS LES VILLES ET RÉGIONS PORTUAIRES

- 1** Améliorant et maintenant la qualité de l'eau des bassins portuaires.
- 2** Effectuant et publiant des recensements réguliers de la biodiversité sur le territoire Ville Port.
- 3** Evitant toute destruction d'habitat naturel sensible dans l'aménagement des emprises portuaires terrestres ou aquatiques et par la régulation du batillage.
- 4** Soutenant la société civile dans ses actions en faveur de la protection de la faune et de la flore sur le territoire Ville Port.
- 5** Encourageant les programmes visant à la préservation, la restauration, la compensation et au développement de la biodiversité sur le territoire Ville Port.

CONNEXION AVEC LES ODD DES NATIONS UNIES



TRAVAILLER ENSEMBLE POUR DES VILLES PORTUAIRES DURABLES

Le célèbre rapport Brundtland de 1987 définissait le développement durable comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Malgré l'intelligence de cette définition et les connaissances scientifiques dont nous disposons, nous n'avons pas agi. Et nous sommes aujourd'hui confrontés à l'un des plus grands défis de l'humanité, tenus de remédier à une situation que nous avons nous-mêmes provoquée. Les conséquences du changement climatique se feront davantage ressentir dans les régions les moins développées, qui n'ont aucune responsabilité dans l'exploitation imprudente des ressources faite au profit d'autres parties du monde. L'Agenda de l'ONU pour le développement durable constitue un appel urgent à l'action à l'échelle mondiale, un appel à agir ensemble. Chacun peut et doit contribuer à relever ce défi et agir à son niveau, en coordination avec d'autres acteurs locaux et régionaux et aussi dans un contexte plus large.

Les ODD proposés par les Nations Unies révèlent que ces questions sont interconnectées. L'éradication de la pauvreté doit être conditionnée à l'émergence de nouveaux modèles économiques qui génèrent des emplois décents et des pratiques de production responsables. Nous devons réduire la faim tout en protégeant durablement la vie terrestre et aquatique. Enfants et adultes doivent pouvoir accéder à une éducation de qualité qui favorise l'égalité des sexes et qui soit soutenue par des institutions solides. Nous devons agir et impliquer toutes les industries dans la lutte contre le changement climatique tout en inventant de nouvelles façons de produire de l'énergie propre.

L'AIVP appréhende ces objectifs de développement durable comme une stratégie pour un avenir durable qui n'est pas envisageable sans innovation et sans la prise en compte des nouvelles connaissances que nous avons sur notre

empreinte écologique. Toutes les voix doivent pouvoir se faire entendre et un plus grand nombre d'acteurs doit être associé au débat. C'est la raison pour laquelle le présent document ne sera pas gravé dans la pierre : il sera enrichi par les apports de nos membres et par ceux des experts et universitaires qui repoussent les frontières de nos connaissances. C'est là notre contribution à une relation Ville Port plus durable et nous comptons sur vous pour mettre ces 10 objectifs en pratique dans votre ville portuaire. L'AIVP vous apportera son soutien en cas de nécessité et elle sera votre interlocuteur pour le partage de vos réussites.

SIGNATAIRES DE L'AGENDA AIVP 2030

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUEBEC

Canada

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTREAL

Canada

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE TROIS- RIVIERES

Canada

AGENCE D'URBANISME DE LA REGION DU HAVRE ET DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

France

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE DUNKERQUE

France

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE LORIENT

France

AGENCE NATIONALE DES PORTS

Morocco

AIA TERRITOIRES

France

ALEFRANCE - AMERIQUE LATINE ET FRANCE DEVELOPPEMENT

France

AUTORIDAD PORTUARIA DE BALEARES

Spain

AUTORIDAD PORTUARIA DE BARCELONA

Spain

AUTORIDAD PORTUARIA DE BILBAO

Spain

AUTORIDAD PORTUARIA DE CEUTA

Spain

AUTORIDAD PORTUARIA DE MALAGA

Spain

AUTORIDAD PORTUARIA DE TARRAGONA

Spain

AUTORIDAD PORTUARIA DE VALENCIA

Spain

AUTORITA DI SISTEMA PORTUALE DEL MAR TIRRENO SETTENTRIONALE

Italy

AYUNTAMIENTO DE BILBAO

Spain

AYUNTAMIENTO DE MALAGA

Spain

BRL INGENIERIE

France

CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST

France

CCI SEINE ESTUAIRE

France

**CCIT DE BASTIA ET DE LA
HAUTE-CORSE**

France

CITYDEV.BRUSSELS

Belgium

COLAS

France

**COMMUNAUTE PORTUAIRE
BRUXELLOISE**

Belgium

**COMMUNAUTE URBAINE DE
DUNKERQUE**

France

COMMUNE D'OWENDO

Gabon

**COMPAGNIE NATIONALE DU
RHONE**

France

**CONSELHO MUNICIPAL DE
MAPUTO**

Mozambique

**CONSORCIO DE GESTION
DEL PUERTO DE BAHIA
BLANCA**

Argentina

**COOPERATIVE OUVRIERE
REUNIONNAISE**

France

DUBLIN PORT COMPANY

Ireland

DUNKERQUE PORT

France

**ECOLE DE MANAGEMENT DE
NORMANDIE**

France

**EMPRESA PORTUARIA SAN
ANTONIO**

Chile

EUROMEDITERRANEE

France

**FREEPORT OF RIGA
AUTHORITY**

Latvia

**GERENCIA URBANISTICA
PORT VELL**

Spain

**GRAND PORT MARITIME DE
LA GUYANE**

France

**GRAND PORT MARITIME DE
LA REUNION**

France

**GRAND PORT MARITIME DE
MARSEILLE**

France

**GUADELOUPE PORT
CARAÏBES**

France

HALIFAX PORT AUTHORITY

Canada

HAROPA PORT DU HAVRE

France

HAROPA PORTS DE PARIS

France

LA MARINA DE VALENCIA

Spain

**MAURITIUS PORTS
AUTHORITY**

Mauritius

**MUSEE PORTUAIRE
DUNKERQUE**

France

**N. V. HAVENBEHEER
SURINAME**

Suriname

**NANTES SAINT-NAZAIRE
PORT**

France

**NORTH ADRIATIC SEA PORT
AUTHORITY - PORTS OF
VENEZIA AND CHIOGGIA**

Italy

**NORTH SEA PORT
FLANDERS**

Belgium

OSLO PORT AUTHORITY

Norway

**PORT ATLANTIQUE LA
ROCHELLE**

France

**PORT AUTHORITY OF
DUBROVNIK**

Croatia

**PORT AUTONOME
D'ABIDJAN**

Ivory Coast

**PORT AUTONOME DE
DAKAR**

Senegal

PORT AUTONOME DE KRIBI

Cameroon

**PORT AUTONOME DE
PAPEETE**

France

**PORT AUTONOME DE
POINTE NOIRE**

Congo [Democratic Republic of Congo]

PORT DE BRUXELLES

Belgium

**PORT NETWORK
AUTHORITY OF THE
EASTERN ADRIATIC SEA**

Italy

PORT OF ANTWERP

Belgium

**PORTO ANTICO DI GENOVA
SPA**

Italy

PORTS DE LILLE

France

PUERTO BUENOS AIRES

Argentina

PUERTOS DEL ESTADO

Spain

REGION BRETAGNE

France

RIJEKA CITY

Croatia

**SOCIETE COMMERCIALE
DES TRANSPORTS ET
DES PORTS - PORT DE
KINSHASA**

Congo [Democratic Republic of Congo]

**SOCIETE D'AMENAGEMENT
POUR LA RECONVERSION
DE LA ZONE PORTUAIRE DE
TANGER VILLE**

Morocco

SUEZ GROUPE

France

SYSTEMATICA

Italy

**TERRITOIRES VILLES
ENVIRONNEMENT ET
SOCIETE**

France

**UNION DES PORTS DE
FRANCE**

France

**UNION MARITIME DE SAINT
MALO**

France

VILLE DE LE PORT

France

VILLE DE MARSEILLE

France

VILLE DE POINTE NOIRE

Congo [Democratic Republic of Congo]

VILLE DU HAVRE

France

ZCCS

France

**EN COLLABORATION
AVEC**





TEL: +33(0) 235 427 884 | FAX: + 33(0) 235 422 194
AIVP@AIVP.ORG

WWW.AIVP.ORG

